Présentation du *Maintenant et Comment : DIX ACTES pour le Pacte mondial*

**Modèle de lettre aux gouvernements**

/en des termes que vous pouvez reconsidérer, adapter ou modifier entièrement, comme il vous plaît

[En-tête ou logo de votre organisation]

[Nom, titre et adresse du destinataire]

[Date d’envoi de la lettre]

**Objet : trois messages urgents de la société civile à propos du Pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière**

*Votre Excellence,* [Ou *Monsieur le Ministre XY* , etc . : prière d’adapter en fonction du nom officiel et de la formule de salutation appropriée]

Nous vous écrivons pour vous parler de solutions pratiques ; de mécanismes, de coopération et de partenariats concrets qui relèvent le défi de faire face aux défis, aux droits et aux opportunités de la migration internationale aujourd’hui. Nous faisons cela avec des centaines d’organisations et réseaux de la société civile de par le monde : des groupes de migrants, de réfugiés et de membres de la diaspora ; des organisations confessionnelles, pour les droits de l’homme, le développement ; des syndicats et des associations professionnelles, et d’autres encore dans chaque secteur et chaque région, dont beaucoup travaillent avec les gouvernements sur ces questions aux niveaux local, national, régional et international.

Plus précisément, nous écrivons au sujet de l’urgence qu’il y a d’être ensemble à la hauteur des engagements positifs pris par les 193 États Membres de l’ONU à l’occasion du Sommet sur les réfugiés et les migrants lors de l’Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2016, ainsi que dans le Programme de développement durable, Agenda 2030 (les ODD) validé l’année précédente. Une des retombées de ces engagements est la mise en œuvre du processus actuellement mené par les États pour élaborer un Pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière, qui devrait être adopté par l’Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2018.

Nous nous réjouissons de l’appel lancé par des États membres dans la déclaration finale du Sommet 2016 pour *« les liens de coopération entre les gouvernements et la société civile pour trouver des réponses en ce qui concerne les difficultés que posent les migrations internationales et les possibilités qu’elles offrent».*

Nous profitons de cette occasion pour vous délivrer **trois messages urgents** en même temps que le document complet de la société civile ***ci-joint :*** *Maintenant et Comment : DIX ACTES pour le Pacte Mondial*.

1. **Un Pacte mondial digne, valant la peine d’être accepté**

Nous voulons travailler avec vous sur un Pacte mondial qui complète les ODD, qui précise et remplisse les engagements sur tous les ODD liés à la migration sur le terrain, et qui coopère directement avec le Pacte sur les réfugiés, qui est également en cours d’élaboration. Concrètement, le Pacte mondial devrait comprendre des engagements sur un ensemble de ACTES et sur les cibles et les actions correspondantes, ambitieuses mais réalisables, selon un calendrier progressif de 2, 4, 6, 8 et 12 ans jusqu’en 2030. Le Pacte mondial devrait également inclure une annexe exhaustive listant les normes et principes existants sur la protection et le traitement des migrants et des réfugiés.

Le Pacte devrait répertorier les problèmes et les lacunes plus complexes sur lesquels les États et les autres acteurs devront travailler après l’adoption du Pacte pour parvenir à un accord sur les principes, les pratiques et les partenariats. Cela devrait inclure des processus multilatéraux clairs et limités dans le temps, qui poursuivent et complètent les travaux actuels sur les principes et les directives volontaires concernant le traitement des migrants en situations de vulnérabilité, le déplacement causé par le climat ou l’environnement, la régularisation, le retour et la réintégration, et la gestion des migrations.

1. **Les Actes en pratique.**

Le Pacte mondial devrait reposer sur trois principes de base. Premièrement, le Pacte doit bénéficier directement aux migrants, aux réfugiés et aux sociétés. Deuxièmement, le Pacte devrait se concentrer sur la ratification, le développement et la mise en œuvre des droits et des accords existant, et ne pas simplement les reformuler. Le Pacte n’a pas besoin de « réinventer la roue », il doit faire *avancer* les choses. Et troisièmement, la société civile, dont les organisations de migrants, de réfugiés et de membres de la diaspora, doit faire partie intégrante de la discussion et des solutions.

1. **Maintenant et Comment : DIX ACTES pour le Pacte mondial**

Comme il est expliqué plus avant dans le document joint, nous vous exhortons à inclure les 10 Actes et les deux thèmes transversaux suivants dans le Pacte mondial :

**ACTE 1 : Les moteurs de la mobilité humaine :** un acte pour mettre fin aux moteurs des déplacements forcés et normaliser et faciliter la migration par choix.

**ACTE 2 : Des chemins sécurisés pour la mobilité humaine** : un acte pour améliorer les parcours pour une migration sûre, régulière et économiquement abordable, et pour rendre possible une mobilité humaine qui respecte les droits de l'homme.

**ACTE 3 : La protection** : un acte pour répondre aux besoins et respecter, protéger et honorer les droits fondamentaux de tous les migrants et réfugiés en détresse, en transit, aux frontières et à destination, et pour mettre fin à leur criminalisation et à leur détention.

**ACTE 4 : Un travail décent et le droit du travail** : un acte pour promouvoir une mobilité de la main-d'œuvre et des conditions de travail sûres et décentes, et le respect du droit du travail pour les migrants et les réfugiés.

**ACTE 5 : Des conditions de vie décentes et l'accès à la justice** : un acte pour garantir des conditions de vie sûres et décentes et un accès aux services sociaux et à la justice pour tous les migrants et les réfugiés.

**ACTE 6 : L'éducation et les compétences** : un acte pour fournir une éducation de qualité et une formation pour tous les enfants et pour améliorer la mobilité des étudiants, les possibilités d'apprentissage et la reconnaissance des compétences et des qualifications.

**ACTE 7 : L'inclusion et lutte contre la discrimination** : un acte pour promouvoir la cohésion sociale et l'inclusion des migrants et des réfugiés dans les sociétés et pour combattre toutes les formes de xénophobie, de racisme et de discrimination.

**ACTE 8 : Le développement transnational et durable** : un acte pour encourager les rapports transnationaux et les contributions des migrants, des réfugiés et de la diaspora au développement durable et pour réduire les coûts de transaction sur les transferts de fonds et les investissements.

**ACTE 9 : Droits, retour et réintégration** : un acte pour développer des principes globaux sur la gouvernance du retour, de la réintégration et des alternatives au retour qui garantissent les droits, la sécurité et la dignité de tous les migrants et de tous les réfugiés dans ces situations.

**ACTE 10 : La gouvernance, la mise en œuvre et le suivi** : un acte pour créer des mécanismes et des moyens transparents, responsables et participatifs pour la mise en œuvre d'une gouvernance mondiale fondée sur les droits de la mobilité humaine et de la migration.

**Au travers des dix Actes :**

1. **Les droits des enfants**, et une considération primordiale pour des solutions durables dans l’intérêt supérieur des enfants dans toutes les politiques, décisions et actions, comme exposé en détail dans le document « *Droits de l’enfant dans le Pacte mondial »*.
2. **Les politiques sensibles au genre** qui prennent en compte les différents besoins, vulnérabilités et capacités de tous les migrants et réfugiés, et qui garantissent la pleine application des droits et l’émancipation des femmes et des filles.

Nous et nos autres partenaires de la société civile partageons et discutons de ces DIX ACTES avec les gouvernements du monde entier à l’approche des négociations du Pacte qui auront lieu l’année prochaine, et ferons de même au cours de celles-ci.

Dans cet esprit, permettez-nous de solliciter un entretien avec vous, ou avec tout autre membre de votre gouvernement que vous choisirez à votre place, et ce dans les meilleurs délais. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous répondre à cet égard, par téléphone ou à l’adresse e-mail indiquée en-dessous de la signature.

Nous vous remercions de l’attention que vous porterez à la présente. Au plaisir de discuter et de collaborer avec vous, tant au cours de ce processus que pour la mise en œuvre du nouveau Pacte mondial à venir.

Veuillez croire, Monsieur le chef du gouvernement, à l’expression de notre très haute considération.

[Votre nom et titre]

[Votre réseau, organisation ou consortium]

[Votre adresse e-mail et votre numéro de téléphone :]

[N’oubliez pas de joindre le document DIX ACTES !!]